Assurance-maternité : la hache de guerre est déterrée

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **87 (1999)**

Heft 1427

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-281469

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ASSURANCE MATERNITÉ



La hache de guerre est déterrée

Et voilà, à peine le Parlement a-t-il donné son feu vert à l'assurance-maternité en gestation depuis plus de 50 ans, que d'aucuns relèvent la tête afin de bien montrer - car c'est de cela dont il est question - que la place des femmes est à la maison, que celles qui travaillent, et n'ont pas les moyens d'avoir une nounou ne doivent pas faire de gosses. Et qu'au fond du fond, ce que le peuple a voté au sortir de la guerre, on s'en contrefiche - il s'agissait juste de lui donner l'illusion de son droit de cité - ce qui compte, ce sont avant tout les droits de la finance.

De plus, je le dis comme je le pense, ce qui fait vraiment mal au ventre, c'est que des femmes, comme Christine Eggerszegi-Obrist (rad. AG), Lisbeth Fehr (UDC ZH) ou Marguerite Florio (Lib. VD) s'associent à une campagne qui, une fois de plus, ne les concernent pas. Qu'elles ne soient pas capables de percevoir qu'au-delà des clivages gauche-droite, nantis-démunis, les enjeux sont autres et qu'il fallait sortir la carte de la solidarité féminine envers et contre tout, quitte à ne pas trouver la solution de financement la plus appropriée tout de suite est étonnant. Cette carte, d'autres femmes l'ont sortie qui se sont battues au sein de leur parti pour l'avortement, ou pour l'assurance-maternité justement.

Pas étonnant par contre que des hommes sonnent la charge contre l'assurance-maternité et lancent un référendum pour des raisons politico-financières, et parce que la maternité et ses conséquences ne les concernent que sporadiquement - il ne faut pas se faire trop d'illusions sur l'application du partage des tâches au quotidien. Cela fait partie du jeu d'échecs démocratique, et chacun bouge les fous qu'il a dans son camp.

Quant à la communauté de travail des femmes 2001 (ARGEF 2001) qui réunit plus d'un million d'affiliées de tous les horizons politiques et de tous les courants professionnels et confessionnels, elle a formé un comité d'action en prévision de la votation. A sa tête, des coprésidentes: Ursula Angst-Vonwiller, présidente de la Fédération suisse des femmes catholiques, Regula Ernst-Schneebeli, présidente ARGEF 2001, Jessika Kehl-Lauff, présidente de l'Association suisse pour les droits de la femme et Jacqueline Stalder-Meyer, présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisses.



ABONNEZ-VOUS **Fr. 65.–***

pour recevoir Femmes suisses

☐ chez vous pendant une année

☐ ou si vous hésitez, optez pour le recevoir 3 mois à l'essai gratuitement

Nom Prénom

Adresse

N° postal et lieu

* (AVS, chômage Fr. 52.–, abonnement de soutien: Fr. 80.– ou plus, étranger Fr. 70.–)

A renvoyer à : **Femmes suisses, case postale 1345, 1227 Carouge - GE**